

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 501

Artikel: Les femmes égyptiennes et la conférence de Montreux

Autor: Ashby, C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mme Frank Grandjean

Par une frappante coïncidence, le même soir, presque à la même heure, mourait de la même cruelle maladie que Mme d'Arcis, une autre de nos féministes genevoises, connue surtout, elle, dans les milieux pédagogiques : Mme Frank Grandjean.

Ce n'est pas cependant dès sa prime jeunesse que celle-ci était venue à l'enseignement, et elle attendit qu'une véritable vocation intérieure, se développant peu à peu, la poussât de ce côté. Mais alors elle s'y consacra pleinement, gagnant l'affection de ses élèves, l'amitié de ses collègues, sachant encourager les uns et collaborer loyalement avec les autres. Sa spécialité, c'était l'enseignement du français, de la littérature plus tard (ses cours de ces romanciers contemporains furent très goûtés), et son nom est bien connu dans tous les milieux pédagogiques, du fait de la grammaire française qu'elle composa, de concert avec Mlle Emilie Lasserre, s'inspirant de méthodes nouvelles qui ont fait adopter cet ouvrage dans les écoles, tant officielles que privées, du canton de Genève.

Mais l'enseignement ne devait pas absorber toute l'existence active, très active, de celle que nous regrettons. Elle était, en effet, curieuse des manifestations de la vie dans bien d'autres domaines encore : domaine intellectuel, domaine artistique, domaine pratique, et cet amour de la vie, sous tant de formes diverses, lui fit remplir d'autres tâches encore. Pour son mari d'abord, professeur de philosophie au Collège et à l'Université de Genève, qui, enlevé très tôt, exerça certainement une grande influence sur son développement intellectuel, et dont elle suivit les travaux avec vif intérêt; pour ses collègues de l'enseignement privé ensuite : elle présida, en effet, pendant plusieurs années, avec beaucoup de dévouement et de régularité, la Société de l'Enseignement libre, et fournit un très gros travail précis et intelligent pour en reviser les statuts et mettre sur pied une assurance-maladie viable, chose si nécessaire à tant de professeurs, hommes et femmes, qui, courant le cachet, gagnent tout juste leur nécessaire, et considèrent avec angoisse les possibilités d'une maladie qui les mettrait sur la paille. C'est pour le compte de cette même Société d'entraide qu'elle eut, avec quelques collègues, l'idée de lancer cette enquête sur les gains et traitements touchés par les professeurs de l'enseignement privé, qui aboutit à la constitution d'une sorte de syndicat professionnel.

Et enfin, elle s'intéressa activement aussi à notre féminisme genevois, adhéra à nos Associations, suivit leurs séances tant que sa santé le lui permit, et fut une fidèle abonnée de notre *Mouvement*, auquel elle donna même, il y a bien des années, quelques articles de critique littéraire. Et la valeur de ses convictions, elle la montra sans hésiter lorsque, au moment des premières élections féminines aux tribunaux de prud'hommes, nous fîmes appel à elle comme candidate dans le groupe des maîtresses de maison. Éluë avec une très forte majorité, elle remplit très vite

des fonctions importantes dans ces tribunaux, faisant apprécier par ses collègues son bon sens et son intuition psychologique, et beaucoup d'entre nous se rappellent certainement la causeuse attachante qu'elle fit à un de nos thés suffragistes sur ses expériences de prud'femme — expériences qu'elle confessait modestement avoir été surtout avantageuses pour elle en lui donnant mieux la pratique de ses semblables, et en lui faisant mieux comprendre la vie. Et jusqu'à la fin, elle a conservé cet intérêt actif pour notre cause, pour d'autres préoccupations que celles de sa santé et de ses souffrances : peu de jours avant sa mort, elle se faisait encore raconter la séance de Comité du *Mouvement*, alors que sur sa table se trouvait un numéro de notre journal avec le portrait de Mlle Dutoit...

Mlle Augusta Martin

Et voici que, pour continuer la série noire de cette quinzaine, nous apprenons le décès survenu à Château-d'Oex de Mlle Augusta Martin, qui a joué un rôle important, aussi bien au Pays d'En Haut que dans les organisations féminines.

Fonctionnaire pendant de longues années, Mlle Martin employa tous ses loisirs à ces activités désintéressées : Union chrétienne de jeunes filles, Croix-Blue, Femmes abstinences, — et surtout à l'Union des Femmes de Château-d'Oex, qu'elle contribua à fonder et dont elle fut secrétaire, puis présidente, lui vouant le meilleur de son temps, lui insufflant son entrain, surmontant avec courage et savoir-faire les difficultés inévitablement rencontrées. Elle participa aussi à la création du *Bulletin féminin*, organe des Unions de Femmes vaudoises, — ce qui ne l'empêcha pas, ne voyant, avec raison et bon sens, aucun antagonisme entre ces deux publications, de s'intéresser directement à notre *Mouvement*, quand il vint au monde, il y a un quart de siècle : son nom figure, en effet, sur la liste de ceux et de celles qui, ayant foi dans les destinées de notre journal, lui constituèrent un petit capital de garantie qui lui permit de partir allègrement à la conquête de la vie.

C'est que Mlle Augusta Martin ne comprenait pas uniquement la valeur des œuvres sociales, mais qu'elle était aussi une suffragiste vibrante et agissante. Tous les souvenirs que nous avons d'elle le prouvent : appui au *Mouvement*, appui dans des actions de propagande, et appui qui nous reste comme un souvenir précieux donné à l'Association suisse pour le suffrage, lorsqu'il y a la première fois, en 1919, nous avons institué un Cours de vacances suffragiste, et choisi le Pays d'En Haut comme cadre de cette expérience. Ce que fut pour nous, débutantes et novices dans pareille organisation, Mlle Martin, et derrière elle l'Union des Femmes de Château-d'Oex, il faudrait que notre chère Lucy Dutoit fût encore ici pour le rappeler : démarches auprès des autorités, auprès des hôtels et pensions, organisations de conférences suffragistes à Château-d'Oex et dans les villages environnants, propagande dans toute la région, réception charmante et cordiale de l'Union des Femmes à ces visiteu-

ses étrangères... Si ces Cours de vacances, dont le succès était maintenant une tradition, ont derrière eux une si belle carrière de dix-huit années, n'est-ce pas parce que Mlle Martin fut la bonne fée du premier d'entre eux, et lui porta bonheur ?

Mme L. Hautesource

Cette dernière, atteinte elle aussi durant cette dernière quinzaine noire par l'impitoyable faucheuse, n'appartenait pas à proprement parler aux rangs de nos féministes militantes, et ne s'était pas toujours déclarée d'accord avec tous nos principes. Mais sa belle œuvre de pédagogie et de romancière, sa collaboration à l'activité de quelques-unes de nos Sociétés féminines, le Lycéum-Club notamment, son intérêt, fait peut-être surtout de curiosité intellectuelle, pour notre mouvement, lui assurent une place dans le nécrologe si tristement long de ce numéro de notre journal. Nous ne pouvons pas oublier en tout cas qu'en 1917, lors d'un grand meeting convoqué par l'Association pour le Suffrage en faveur du projet de loi de M. Guillermin, reconnaissant aux femmes le droit de vote municipal, Mme Hautesource prononça un excellent discours féministe, d'une belle tenue, qui fut, sauf erreur, publié plus tard en brochure, et auquel elle reconnaissait plaisamment la vertu d'avoir eu surtout pour résultat de la convaincre elle-même !

Instituite à l'école primaire des Crotettes (Genève), Mme Hautesource (qui s'appelait en réalité Mlle Tissot-Cerutti) fournit une belle et féconde carrière d'éducatrice. Ecrivain, et sous ce nom de plume qui l'a fait surtout connaître, elle rédigea pendant bien des années le petit journal, *l'Ecolier genevois*, une revue intitulée *Mon chez moi*, qu'elle avait fondée, et collabora à plusieurs journaux et revues. Romancière, elle écrivit plusieurs ouvrages historiques qui furent remarqués, et qui tous évoquent le cadre de la Genève d'autrefois, tels *Nicolas Vandet*, *Un écolier au XVI^e siècle*, puis dans un autre ordre d'idées, le dernier dû à sa plume : *Françoise entre dans la carrière*, qui opposait de façon amusante deux méthodes totalement différentes en matière d'éducation, et qui, s'inspirant des expériences de l'auteur, évoquait en des tableaux animés pris sur le vif les débuts d'une jeune maîtresse d'école genevoise.

Et maintenant, devant toutes ces tombes, devant ces cendres et ces tristesses, comment n'aurions-nous pas l'impression, nous féministes, que notre route traverse un cimetière... Nous continuons cependant sur cette même route notre marche en avant, qui ne peut, ni ne doit s'arrêter, mais en disant aux familles de celles que nous regrettons, comme à leurs organisations maintenant orphelines, toute notre reconnaissance pour l'effort apporté par elles, sous quelle forme qu'il fut, à la réalisation de notre idéal commun, comme l'assurance de notre souvenir.

E. Gd.

lors de la récente assemblée de l'Association pour le Suffrage à St-Gall. La *Frauenzentrale* de Zurich, de son côté, réunissant le 3 mars dernier un millier de femmes sous les auspices de 35 associations féminines, a exposé un programme de travail pour lutter contre la hausse des prix : examen approfondi de la question, organisation des consommatrices conscientes du péril, vote d'une résolution à présenter au Conseil Fédéral, etc.

Stimulées par cet exemple courageux, les Genevoises se sont réunies en un groupement comprenant 8 associations féminines de tendances très différentes ; deux sous-commissions ont été chargées d'examiner les questions du pain, du lait, et de leur prix. Ce groupement, en vue de faire connaître au public le résultat de ces études, a alors réuni, le 10 mai, à la Salle Centrale, une assemblée de toutes les femmes que le problème intéressait.

Devant une salle comble, le Dr. René Girod a ouvert la réunion en exposant le but du groupement : engager les femmes à s'organiser pour obtenir une baisse des prix du pain et du lait. En examinant la question du renchérissement des denrées, le groupement s'est immédiatement rendu compte qu'elle était des plus complexes et qu'il fallait en premier lieu chercher une solution pratique limitée aux denrées de première nécessité, c'est-à-dire, au pain et au lait, — « symboles de notre alimentation », selon l'expression de Mlle Girod — sur lesquels une hausse de prix aurait un effet d'autant plus déplorable, que leur valeur nutritive est complète, comme elle le démontra, forte de son expérience médicale.

Puis les deux rapporteurs ont successivement pris la parole : Mme Anny Seiler, présidente du Groupe genevois des Femmes socialistes a exposé fort clairement les résultats des études de la sous-Commission du pain, et Mlle Brenner, de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, ceux de la sous-Commission du lait.

Il faut trouver les causes du renchérissement du pain dans la hausse des prix du blé sur le marché mondial, que l'on paie non plus 12 ou 15 francs, mais 25 fr. le quintal, et dont nous n'importons pas moins de 400.000 tonnes par an. Entrent encore en jeu les questions de contingents et de subventions fédérales. Lors de la dévaluation et pour répondre à la plus grande objection du public, le Conseil Fédéral a créé le « pain fédéral ». Le blutage partiel de la farine et le nombre escompté des fidèles au pain blanc rendaient possible la vente de ce pain au prix antérieur à la dévaluation. Aussi, grande fut la déception des boulangers lorsque le 80 % de la population se mit à manger du pain complet... et grande aussi celle des consommateurs obéissants qui virent le prix du pain fédéral monter quand même !

Comme on n'a pas créé de « lait fédéral » et que les fourrages venant de l'étranger sont plus chers, le prix du lait est aussi monté, en raison des dettes hypothécaires aux lourds intérêts qui grèvent les budgets agricoles. Ces prix d'ailleurs pourraient être moindres si le consommateur payait son lait à temps (au comptant, ou même anticipativement) ; un système de jetons que l'on achète à la laiterie et que l'on échange ensuite jour par jour, contre le lait, est à envisager ; de même pour le pain. Il serait opportun, d'autre part, que ceux qui vont chercher leur pain et leur lait au magasin, bénéficient d'un prix légèrement inférieur. Le public devrait aussi s'habituer à consommer plus régulièrement du lait, non plus en hiver seulement, mais toute l'année, de manière que les fluctuations de la demande ne contrarient plus celles de l'offre. Enfin, Londres nous donne un exemple de traitement hygiénique et de distribution rationnelle du lait dont nous ferions bien de nous inspirer.

Le Dr. Girod a repris alors la parole pour conclure par la lecture de la résolution qui a paru dans le précédent numéro du *Mouvement*. En en commentant le quatrième alinéa, Mlle Girod a fait remarquer que, dans ces questions d'ordre économique, les femmes ne sont pas consultées, et qu'elles devraient l'être puisqu'elles régissent les trois quarts de la consommation mondiale.

Après une discussion vive et très fournie, l'Assemblée a voté la résolution à l'unanimité moins une voix, prouvant ainsi un intérêt actif au problème de l'heure. M.-G. C.

Les femmes égyptiennes et la conférence de Montreux

Il est probable que la majorité de nos lectrices n'ont guère prêté attention à la Conférence internationale tenue sur notre sol suisse pour l'abolition des capitulations en Egypte — ce régime d'exception qui soustrait les étrangers de douze nationalités aux lois du pays où ils résident créant ainsi des privilèges et des abus forcément préjudiciables au développement et à l'évolution du peuple égyptien. Cependant, celles d'entre nous, qui ont suivi les Congrès féministes internationaux n'ont pas oublié les interventions des déléguées égyptiennes.

5. Cet enseignement est-il réglé par une loi ?

Non. La demande de la présidente du Groupe suffragiste a été transmise à la Conférence des maîtres qui l'a acceptée, mais c'est uniquement grâce à la bonne volonté du directeur et du professeur d'histoire que cet enseignement civique a été obtenu.

6. Le programme est-il fixé d'avance ?

Pas de précision à ce sujet. Il y a lieu de supposer que le programme est laissé à la compétence du professeur d'histoire.

7 et 8. Les femmes ont-elles une influence sur l'organisation de cet enseignement ? Est-il donné par des instituteurs ou par institutrices ?

C'est donc à la suite d'une démarche de la présidente du groupe suffragiste qu'il a été rétabli. Le professeur d'histoire est un homme... pour le moment ! car l'état d'économies forcées dans lequel Vevey vit actuellement amène la suppression de plusieurs postes de professeurs des deux sexes, et l'on supprime plutôt les postes masculins, puisqu'ils coûtent plus cher !

L. P. GERHARD.

Remerciant vivement Mme Gerhard pour ses intéressantes communications, nous engageons nos correspondantes, présidentes ou membres de Sociétés suffragistes, à bien vouloir suivre son excellent exemple : d'abord, en répondant au questionnaire, en ce qui concerne leur ville ou leur canton, et ensuite en faisant les démarches nécessaires pour le rétablissement ou l'introduction d'un enseignement civique dans les écoles secondaires de jeunes filles. Le résultat obtenu à Vevey montre clairement ce que l'on peut obtenir avec un peu d'initiative. Et les constatations sur la suppression des postes masculins de préférence aux postes féminins, parce que plus coûteux, ne sont pas un des moindres enseignements à tirer de cette réponse !

Les ménagères et le coût de la vie

(Suite de la 1^{re} page.)

Ces mesures de compensation ne pourront d'ailleurs maintenir les prix bas que pour un nombre restreint de denrées. Il est donc compréhensible que la Confédération doive accorder en outre des subsides pour le maintien des prix bas, puisque le relâchement du contingentement d'importation et la réduction des droits d'entrée se révéleraient insuffisants à maintenir le prix de la vie au même niveau qu'avant la dévaluation. On trouverait-t-elle les fonds nécessaires à ces opérations économiques ? Par des impôts ou par des recettes douanières, mais en tout cas pas par un nouvel endettement ou emprunt, ces mesures ne faisant que tourner la difficulté et charger les générations futures du lourd fardeau des intérêts et du remboursement des capitaux. C'est même l'endettement démesuré de l'Etat et des particuliers qui conduisit M. Schulthess, ancien conseiller fédéral, à recommander la dévaluation du franc suisse. Il faut remarquer qu'une dévaluation devant servir à la réduction des dettes impose au marché intérieur des prix ascendants, tandis que le Conseil fédéral a procédé à la dévaluation du 26 septembre dans le but de réduire le prix de la vie en Suisse afin de faciliter l'exportation et le séjour des étrangers dans notre pays.

Cet intéressant exposé fut suivi par une discussion non moins intéressante. Elle porta particulièrement sur le problème des intermédiaires et sur celui des méthodes commerciales, ce qui était reprendre la question sous un autre angle tout aussi important. En effet, la ménagère a de plus en plus rarement des rapports directs avec le producteur, obligée qu'elle est trop souvent de passer par des intermédiaires, souvent plus dispendieux qu'indispensables. Il y a, a-t-on dit, une trop grande marge entre les prix payés au producteur et ceux payés par le consommateur. De trop grosses sommes passent à entretenir des bureaux luxueux, à payer des traitements trop élevés. Le consommateur accepte les renchérisse-

sements motivés, mais sa confiance a été fortement ébranlée par la nouvelle de l'emploi abusif fait des fonds fédéraux par les Fédérations laitières.

Et pourquoi l'augmentation se fait-elle toujours par bonds de cinq et dix centimes ? Pourquoi ne pas adopter la monnaie de cuivre comme en Allemagne, pour toutes les denrées courantes ? ce qui rendrait service à tous ceux qui doivent compter les centimes. Des enquêtes prouvent que beaucoup de ménages d'ouvriers, de familles nombreuses sont obligés de dépenser la totalité de leurs ressources pour l'achat des aliments indispensables. Et tandis que les prix du pain, du lait, du fromage montent, on n'ose toujours pas augmenter l'impôt sur la bière !

Il fut insisté encore sur l'urgence nécessaire pour les ménagères en particulier et pour toutes les femmes en général d'étudier et de connaître les différents problèmes de notre économie politique, de lutter contre la spéculation et de réclamer sans se lasser le droit de collaborer aux mesures propres à diminuer le coût de la vie.

M. K.

II. Une réunion de ménagères et de maîtresses de maison

« Le franc reste le franc », mot devenu presque historique ; mais, semble-t-il, de moins en moins vrai. En effet, si, après la dévaluation, le Conseil Fédéral a réussi à empêcher une hausse de prix imminente, ce tour de force n'a pas duré longtemps, et l'inévitable renchérissement des denrées a diminué le pouvoir d'achat des consommateurs de telle façon que le franc se trouve actuellement plus petit que le franc ! Responsables du bon équilibre du budget familial, les consommatrices voient avec anxiété les prix des aliments les plus courants, des vêtements, etc. augmenter sans cesse. Elles voient en effet de jour en jour, diminuer leur pouvoir d'achat, comme le montrait fort bien un article documenté du *Mouvement* du 20 mars.

Et l'on conçoit que, parmi les questions brûlantes, celle du renchérissement des prix ait été vivement débattue comme on vient de le voir,

En marge d'un couronnement royal

Un dîner féministe à Londres

N.D.L.R. — Une de nos plus fidèles abonnées, qui est en même temps une suffragiste fervente, M^{lle} Hélène Champury (Genève), nous envoie de Londres, où elle a été assister aux fêtes du couronnement, cette description très vivante du « dîner du couronnement de la Women's Freedom League », auquel elle a eu la bonne chance de participer, sur le conseil de Mrs. Bompas, la dévouée secrétaire de l'Alliance internationale, et auquel elle a apporté un salut collectif de celles qui, à Genève, ont le privilège de connaître directement plusieurs notables féministes anglaises.

... Le Coronation Dinner est d'actualité à Londres; toutes les Sociétés qui se respectent en organisent un, de même que nous le faisons à Genève pour l'Escalade. Nous étions de 150 à 200, et nous aurions été plus nombreuses, paraît-il, sans la grève des autobus. Tous les mieux sont là, toutes les toilettes aussi, de la plus simple à la plus coûteuse, avec quelques saris hindous de toute beauté. Les pionnières de l'époque héroïque arborent les couleurs d'alors: vert-gris-violet, en cravates ou en foulards, ou encore leurs « médailles de prisonnières », sorte de broches en forme de herse.

Miss Marian Reeves préside, en l'absence de Mrs. Ashby, qui vogue vers les Etats-Unis, et fait remarquer que se prépare le premier couronnement depuis que les femmes sont affranchies. Envoi inévitable d'un télégramme au couple royal,

qui fait répondre séance tenante. Mrs. How Martin, qui revient de voyage, annonce que les femmes des Philippines viennent de gagner leur droit de vote; elle porte son toast au mouvement féministe de tous les pays, car elle sait que ce mouvement est étouffé dans certains pays et qu'il n'a pas encore fait son chemin dans d'autres (hélas! elle ne se doute pas qu'il y a, à vingt mètres d'elle, the only lady who does not vote dans cette assemblée!) Miss Nina Boyle, au profil de médaille et aux yeux brûlant d'ardeur, annonce un discours de lutteuse; elle montre ce qui, dans la pratique, manque pour que l'égalité soit totale entre les deux sexes en Angleterre; elle se déclare prête à recommencer la lutte, car le droit de vote n'est pas un but en soi, mais un moyen de perfectionnement; les femmes étant en majorité, elles doivent influencer le gouvernement, qu'elles désirent non seulement bon, mais représentatif des diverses tendances.

Le professeur Winifred Cullis, grande et belle femme, au visage des plus sympathiques, qui revient d'Australie, parle de l'affection qui lie la colonie à la mère-patrie, et de l'intérêt que le continent porte à ce qui se fait en Angleterre. L'égalité civique est acquise là-bas, mais non l'égalité économique. Mrs. Whetton parle en faveur de la nationalité de la femme mariée; elle revient aussi d'Australie et fait remarquer combien les progrès du féminisme sont entravés par le système fédératif. (Nous en savons quelque chose en Suisse, n'est-ce pas?) Puis, le seul représentant du sexe fort, le major W. Hills, député, déclare qu'il existe encore des inégalités

devant la loi (celle des paires, entre autres); que l'inégalité économique doit être étudiée à fond; il parle aussi d'inégalité sociale, engendrée dans la famille déjà, où le père s'occupe beaucoup plus des études et de l'avenir de ses fils que de ses filles. Ce député, paraît-il, n'a pas eu une seule défaillance à l'égard du féminisme, au Parlement, — et c'est un homme âgé!

Miss Violet Brittain, M. A., un jeune écrivain, semble sortir de son rêve intérieur pour nous dire ce que les femmes de son milieu littéraire doivent aux autres. Il y a une inégalité économique quant au journalisme, mais, par ailleurs, elle ne pense pas que les éditeurs fassent de différence parce qu'un manuscrit est l'œuvre d'un homme ou d'une femme; les prix diffèrent, mais c'est à cause du sujet, du texte, de la notoriété. Miss Brittain montre l'évolution de la mentalité à l'égard de sa profession: autrefois une femme devait prendre un pseudonyme masculin, telle George Sand; puis ce fut la génération où la femme signait du nom de son mari, pour oser se présenter au public, telle Mrs. Humphry Ward. Actuellement, une femme publie ses œuvres sous son nom, et montre le ridicule qu'il y aurait à faire autrement. Miss Brittain attend avec beaucoup d'impatience le dernier stade de l'évolution, où l'on ne parlera plus de « femme de lettres », mais tout simplement d'écrivain.

D'autres Associations ont envoyé des déléguées. Mrs. Bompas (Alliance internationale) dit que les Anglaises ont un heureux présage dans les fêtes qui se préparent: il y a une héritière au trône; or, dans l'histoire, les héritières qui

étaient des fillettes au moment des difficultés les plus grandes du pays, surent toujours les résoudre pour le mieux quand ce fut leur tour d'accéder au trône. Mrs. Le Sueur (*Open Door*) montre les dangers de l'inégalité économique, et dit aussi que, s'il y a un ralentissement dans l'ardeur des jeunes, il ne faut pas désespérer; les jeunes trouvent toujours que tout va de soi, et que tout va pour le mieux; quand leur tour sera venu de lutter, leurs idées évolueront. Deux déléguées de l'Afrique du Sud montrent aussi tout ce que leur patrie doit à l'Angleterre, et combien la question se complique là-bas du fait de la population de couleur. Enfin, Mrs. Rama Rau représentant l'Inde récemment évoluée du fait de la nouvelle Constitution, femme séduisante, enveloppée d'un sari vert-lumière tout orné de peintures d'or et d'argent, nous assure que les femmes hindoues portent le plus grand intérêt à cette toute récente Constitution; elle est heureuse d'arriver d'un pays qui a 51 femmes au Parlement — aucun pays n'en compte encore autant. Celles-ci se sentent prêtes à lutter dans tous les domaines, et reconnaissent tout l'aide que leur apporte d'Angleterre le passé des pionnières du mouvement. La Constitution de l'Inde est, pour les militantes, quelque peu en recul sur ce qu'elles désiraient, sur la question des castes, entre autres.

... Vous ne pouvez vous figurer ce que Londres est intéressant en ce moment!...

H.-C. CHAMPURY.

tiennes/qui ont démontré avec clarté comment la réalisation des réformes féministes préconisées dans ces Congrès était encore entravée chez elles du fait de ce régime, et elles n'ont point été surprises d'apprendre que des télégrammes avaient été échangés à ce propos entre Le Caire, Londres et Montreux.

M^{me} Charaoui Pacha, en effet, l'active présidente de l'Union Féministe du Caire, que connaissent bien celles de nos lectrices qui ont eu le privilège de voir son œuvre admirable dans son pays, a prié notre présidente internationale, Mrs. Ashby de transmettre à la Conférence de Montreux les résolutions concernant l'Egypte votées par les Congrès féministes internationaux de Berlin et d'Istanbul.¹ Ce qu'a fait aussitôt Mrs. Ashby en ces termes:

L'Alliance internationale pour le Suffrage et pour l'action civique et politique des femmes, rappelle à la Conférence les deux résolutions votées au Congrès de Berlin en 1929, ainsi qu'à celui d'Istanbul en 1935, recommandant abolition système capitulaire au nom de la justice internationale, et pour le fait que l'abolition permettrait aux femmes égyptiennes de lutter avec succès contre prostitution, traite des blanches, trafic des drogues, obtenir égalité des époux dans choix national et améliorer effectivement conditions sociales.

La Présidente: C. ASHBY.

¹ Rappelons ici le texte de ces deux résolutions:

Résolution du Congrès de Berlin (1929).

Considérant que les autorités égyptiennes n'ont aucune action sur les maisons de prostitution étrangères, en raison du régime des Capitulations, qu'elles n'ont également aucun pouvoir de contrôle sur le trafic des drogues nuisibles (opium, cocaïne, etc.), qui font de grands ravages en Orient.

Considérant la nécessité de supprimer à la fois ces maisons et le trafic des drogues ainsi qu'il a été recommandé à la S. d. N.

Le Congrès demande à ses associations affiliées d'agir sur leurs gouvernements afin de faciliter l'action sanitaire et morale entreprise par les autorités égyptiennes.

Résolution du Congrès d'Istanbul (1935).

Considérant que le Congrès est désireux de voir appliquer le principe de l'égalité entre la femme et l'homme dans la question de nationalité; que malheureusement en Egypte, par suite du régime des Capitulations, ce principe ne pourrait être appliqué qu'en créant de nouvelles inégalités et des sources de discorde au sein de la famille égyptienne, soumise, par ce fait à deux juridictions différentes.

Considérant que l'Alliance a le devoir de venir en aide à toutes les sociétés affiliées, le Congrès exprime le vœu que ce régime, contraire aux principes d'égalité adoptés par les Etats modernes, devrait disparaître (d'autant plus que l'Egypte est le seul pays au monde chez lequel il subsiste) et que sa suppression permettrait ainsi aux femmes égyptiennes de réclamer la complète égalité des sexes, en matière de nationalité.

Le mouvement suffragiste dans le canton de Neuchâtel

Les femmes et les autorités de tutelle

On nous informe que le Comité cantonal neuchâtelois pour le suffrage féminin a adressé au Grand Conseil, pour l'ouverture de la XXX^e législature de celui-ci, une lettre, lue en séance, et rappelant les vœux des féministes concernant l'élection des femmes aux autorités tutélaires. En

effet, et comme le soulignait une affiche apposée au moment des élections cantonales, deux femmes seulement sont assesseurs suppléants de ces autorités, ce qui est peu vraiment, depuis dix ans que l'éligibilité des femmes y a été reconnue!

Rectification

D'autre part, M^{lle} Bréting, présidente de l'Union Féministe de Neuchâtel, nous prie de dire que notre compte-rendu de l'Assemblée de Saint-Gall va un peu vite en besogne en lui faisant annoncer que les Neuchâteloises déposèrent en automne une motion au Grand Conseil demandant pour les femmes le vote communal facultatif. Pour le moment, c'est auprès du Comité cantonal suffragiste seulement qu'a été faite cette démarche de l'Union Féministe, et toute la question devra encore être discutée entre suffragistes neuchâteloises avant d'entrer dans la voie officielle. Nos lecteurs voudront bien tenir compte de cette rectification.

Vacances d'enfants...

C'est l'époque où les Colonies de vacances annoncent leurs collectes, l'époque où les Comités d'aide aux émigrés et réfugiés se préoccupent d'assurer aux petits de famille fugitives un air plus pur et plus vivant, un soleil plus brillant que ce qu'ils connaissent dans les logements étroits des grandes villes; l'époque enfin où les enfants suisses nécessitent domiciliés à l'étranger comptent les jours qui les séparent du départ pour leur pays d'origine, dont ils vont réapprendre à connaître les paysages et le caractère dans une atmosphère de vacances... Et c'est par conséquent l'époque où pleuvent les appels aux journaux, et les demandes de chaque œuvre de faire connaître ses besoins à un public aussi étendu que possible.

En voici deux notamment qui s'adressent au Mouvement et à ses lectrices: le Comité suisse romand d'aide aux enfants d'émigrés (adresse à Genève, rue Emile-Yung, 6; à Neuchâtel, M^{me} le Dr. Moulin, Dombresson; à Lausanne, M^{me} de Lessert, Buchillon), qui l'an dernier a fait venir en Suisse romande 198 enfants russes et 55 enfants allemands réfugiés habitant Paris. 100 de ces petits, dont beaucoup écrivent des lettres touchantes au retour, ont augmenté globalement

de 385 kilos durant leur séjour chez nous: résultat du lait suisse, du chocolat suisse, de l'air suisse, comme le dit triomphalement une fillette! Logements accueillants, contributeurs réguliers, placement dans des homes appropriés, ce Comité accepte tout avec reconnaissance (50 fr. suisses procurent un mois de vacances à l'un de ces petits).

De son côté, le Secours aux Suisses (adresse, 10, rue des Alliés, Genève) place par les soins de Pro Juventute des petits compatriotes d'âge scolaire vivant à l'étranger. Mais, chose triste à dire, à ces appels, notre Suisse romande a bien moins largement répondu que la Suisse allemande, si bien qu'un effort spécial est fait cette année dans nos cantons, surtout pour le placement des garçonnets venus de France. Ceux-ci débarqueront au début d'août avec un convoi d'enfants habitant la Belgique, alors qu'en juillet nous arriveront les petits Suisses d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche, de Hongrie, de Roumanie, etc. Ici aussi, l'hospitalité dans des familles ou la contribution au paiement de pensions constitue un geste d'entraide que voudront accomplir tous ceux qui songent à la valeur humanitaire et patriotique de cette reprise de contact entre notre pays et les fils de ses fils à l'étranger.



Cliché Comité romand d'aide aux émigrés
«... Nous venons d'arriver à Genève, et nous attendons anxieusement les personnes qui viennent nous chercher...»

Au secours de la paix

Le « Jour de la Bonne Volonté » et les femmes

Intéressants renseignements nous parviennent, par l'entremise du service de nouvelles du R.U.P. (un service singulièrement utile, disons-le en passant, pour nous tenir au courant de cette mobilisation pour la paix, que la grande presse nous laisse ignorer, nous parlant bien plus volontiers de la mobilisation pour la guerre!) sur la célébration dans divers pays du « Jour de la Bonne Volonté » (18 mai) et de la part qu'y ont prise les femmes. En Autriche, par exemple, un grand meeting public a eu lieu, dans la salle de l'Union des ingénieurs-architectes, dont le principal discours a été prononcé, à la demande de M^{me} L. Miklas, femme du président de la République, par M^{me} Hohensel, présidente à la fois du Comité autrichien du R.U.P. et du Conseil national des femmes autrichiennes.

En Hollande a eu lieu, comme chaque année depuis trois ans, un de ces cortèges silencieux si impressionnants, mais si difficiles à organiser. Seize mille femmes ont défilé dans les rues

d'Utrecht, arborant toutes la fleur blanche de la paix. De grandes toiles blanches tendues dans les rues portaient le mot « Paix », et une résolution insistait pour le règlement pacifique des conflits a été adressée au gouvernement néerlandais et à la Société des Nations.

A Bâle, nous apprend notre confrère, le *Schur Frauenblatt*, le groupe du R.U.P., qui préside une femme, M^{me} Baumgartner, avait organisé une Assemblée, au cours de laquelle ont pris notamment la parole le professeur Ernest Bovet, secrétaire de l'Association suisse pour la S. d. N., sur la solidarité entre les peuples, M^{me} Studer de Goumoens sur La responsabilité des femmes suisses envers la paix, et le Dr. Schobauer sur l'éducation pour la paix. C'est le professeur Bovet encore, qui, sous les auspices de la *Frauenzentrale* de Zurich, a fait une conférence devant les représentantes de 28 organisations féminines, également pour cette même « Journée de la Bonne volonté ».

A Genève, le Comité local du R.U.P. a groupé un public de plus de mille personnes dans la salle du Victoria Hall, sous la présidence du pasteur Schorer. Les organisateurs avaient tenu à faire place aux femmes dans cette manifestation, et c'est la rédactrice de notre journal qui a été chargée d'indiquer la tâche et le devoir des femmes pour l'œuvre de paix. Signalons ici les applaudissements qui l'ont interrompue, quand elle a mentionné le suffrage féminin comme un moyen d'action en faveur de la paix: ce n'est point indifférent à constater, vu l'ampleur du meeting et le lancement ces jours précisément de l'initiative constitutionnelle en faveur du vote des femmes.

Pour que le „Mouvement” vive...

Comment dire notre gratitude et notre réconfort à tous ceux de nos amis qui, le S.O.S. de la présidente de notre Comité à peine lu, y ont immédiatement répondu?... Gratitude profonde pour l'aide souvent si généreuse apportée à nos difficultés financières par 61 donateurs et donatrices, et pour la somme de 352 fr. 55 reçue à ce jour, qui boîche déjà presque un tiers de notre déficit de 1936; et réconfort aussi de voir, une fois de plus, combien d'amis fidèles comptent notre journal, auxquels il ne fait jamais appel en vain dans les heures de détresse, et qui, en lui envoyant leur don, ont tenu à lui manifester leur sympathie par un message d'encouragement. A tous va notre chaude reconnaissance, comme à ceux qui voudront bien suivre ce bel exemple, et continuer cet effort si nécessaire pour nous.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

M ^{me} L. P. (Lausanne)	Fr. 5.-
M ^{lle} J. (Neuchâtel)	» 5.-
M ^{lle} M. (Lausanne)	» 30.-
M ^{lle} J. B. (id.)	» 5.-
M. v. H. (La Chaux-de-Fonds)	» 2.-
M ^{les} S. (Neuveville)	» 10.-
M ^{me} S. N. (Villars)	» 2.-
M ^{lle} V. M. (Genève)	» 3.-
M ^{me} M. (Nyon)	» 6.-
M ^{me} B. (Genève)	» 5.-
M ^{me} B.-J. (Chaux-de-Fonds)	» 2.-
M ^{lle} B. (Genève)	» 5.-
M ^{lle} E. B. (id.)	» 5.-
M ^{lle} Dr. G.-O. (id.)	» 5.-
M ^{lle} K. J. (id.)	» 1.05
M ^{me} Ch.-J. (Morges)	» 5.-
M ^{me} K. (Genève)	» 5.-
M ^{me} L. (id.)	» 5.-
M ^{me} de M. (id.)	» 5.-
M ^{lle} L. P. (id.)	» 2.50
M ^{lle} Dr. P. (Lausanne)	» 5.-
M ^{me} R. (Genève)	» 5.-
M ^{lle} R. (id.)	» 2.-
M ^{lle} B. R. (id.)	» 5.-
M ^{lle} S. (id.)	» 10.-
M ^{me} S.-R. (id.)	» 5.-
M ^{lle} Dr. S. (id.)	» 5.-
M ^{me} V.-A. (Bâle)	» 5.-
M ^{me} W.-B. (Lausanne)	» 10.-
M ^{me} Z. (Berne)	» 5.-
M ^{lle} B. (Neuchâtel)	» 2.-
M ^{lle} J. D. (Peseux)	» 3.-
M ^{lle} D. (Saconnex, Genève)	» 5.-
M ^{me} F. (Vevey)	» 2.-
M ^{lle} G. (Genève)	» 10.-
M ^{me} S. de G. (Berne)	» 5.-